Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 88 (1991)
Heft: 9

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

Septembre 1991

Juillet et août furent propices à l'apiculture. Dommage que la plupart de nos ruchers aient été décimés au printemps, les abeilles d'hiver n'ayant pu résister aux nuits froides des mois de février et de mars. Le couvain abandonné ne donna point de jeunes assurant la relève, les tirettes de nos ruches furent rapprochées, l'année apicole s'annonçait mauvaise. Il fallut reprendre courage, refaire le cheptel avec les colonies restantes, avec des nucléis acquis dans des régions plus favorisées, recommencer à zéro avec courage. Mais tout ce travail, s'il a remis nos ruchers au point pour l'an prochain, n'a pas permis de faire une récolte. Félicitations à ceux qui eurent le courage de ne pas abandonner. L'an prochain les récompensera peut-être !

La récolte terminée fin juillet-début août, les hausses enlevées et extraites, il faut préparer l'hivernage des colonies. Certains apiculteurs stimulent la ponte par l'apport d'un peu de sirop un soir sur deux (en petites quantités pour éviter de bloquer la ponte) et nourrissent dès que le couvain occupe un large espace central. Il faut évaluer les provisions et apporter le complément indispensable (variable selon le modèle de ruche et l'emplacement du rucher (plaine, montagne, etc.). Ruche Bürki : 12 à 14 kg, ruche Dadant : 16 à 18 kg.

Le sirop sera fait assez épais, 10 kg de sucre pour 6 à 8 litres d'eau, afin d'éviter un trop grand travail, une trop grande dépense d'énergie de la part de nos abeilles pour en mener à bien l'évaporation et le stockage.

Comme nous avons enfin reçu l'Apistan de nos services sanitaires, nous devons procéder à la pose desdites bandes dans les plus brefs délais, leur présence dans la ruche devant être de 6 à 8 semaines ; trop tarder de les poser serait repousser leur enlèvement en novembre et déranger les colonies à cette époque n'est pas très indiqué, surtout en montagne.

Il est possible, afin de ne pas déranger la grappe, de pratiquer des trous dans le couvre-cadres pour insérer les deux bandes d'Apistan entre les

cadres; il suffit de mesurer avec précision l'endroit qui doit être percé, et ensuite de préparer des bouchons (affleurés) qui seront posés sitôt les bandes enlevées. Pour les ruches suisses, un plan est donné par le Liebefeld dans le bulletin. Lors du nourrissement et des manipulations citées, nous veillerons à ne pas provoquer de pillage; soyons rapides lors des interventions, qui seront à éviter durant la journée.

Pour la mise en hivernage des colonies, nous contrôlerons la présence de la reine, son âge. Les reines âgées seront changées; le mois de septembre est encore très favorable pour diverses raisons.

Les colonies seront resserrées sur les cadres occupés, les planches de partition posées, les cadres restants enlevés et stockés pour être redonnés le printemps venu.

Les couvre-cadres posés jointifs, nous mettrons dessus un panneau de fibres compressé, le coussin nourrisseur, dont nous aurons au préalable ôté le bassin, car sa présence provoquerait une condensation néfaste à la grappe.

Pour un bon hivernage, quelques règles sont indispensables:

1. ne mettre en hivernage que de fortes colonies, saines, et possédant une jeune reine;
2. leur procurer des provisions de qualité, et disposées correctement;
3. poser les ruches sur des supports solides, suffisamment éloignés du sol (humidité), sur un emplacement abrité et tranquille.

Nous pourrons alors goûter au plaisir du travail accompli et bien fait, garant d'une bonne future année apicole.

A bientôt.

Je reste à votre disposition pour vous conseiller même par téléphone (027/83 12 58, le soir).

Robert Fauchère

À VENDRE

Pour cause de décès, à vendre **7 ruches Dadant,** dont 2 habitées, ainsi qu'**extracteur** inox tangentiel 6 demi-cadres et petit matériel divers.

S'adresser à Mme Lidia Keller
1514 Bussy/Moudon
Tél. (021) 905 14 31

130 ruches DB habitées avec tout le matériel; peuvent s'exploiter sur place.

A Gex, zone franche
Tél. (024) 41 30 47
Daniel Roy
Saint-Eloi 1, 1350 Orbe

Hostettler Sucre spécial SA
8048 Zurich-Altstetten

Hohlstrasse 501
Tél. 01-432 16 22, Fax 01-431 72 61

Sirop pour abeilles de Hostettler

De plus en plus d'apiculteurs utilisent la mélasse prête à l'emploi de Hostettler parce qu'elle est pratique et pas plus chère!

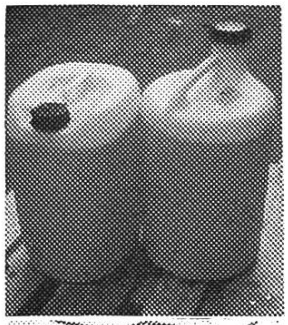

Bidon de location éprouvé
27 kg nets
70/71% de teneur en sucre totale

Prix à partir de l'usine
(retrait)

Nombre	kg	Fr./kg
1–3	27– 81	**1.59**
4–10	108–270	**1.54**
11–15	297–405	**1.51**

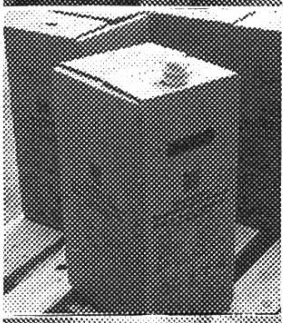

Système pratique de conteneur non retour:
BAG IN BOX
(Sac avec busette de coulée à fermoir dans la boîte)
20 kg nets **Nouveau**
Conteneur non retour, ménage l'environnement et s'élimine facilement
70/71% de teneur en surcre totale

Prix à partir de l'usine
(retrait)
emballage inclus

Nombre	kg	Fr./kg
1–4	20– 80	**1.63**
5–14	100–280	**1.57**
15–20	300–400	**1.54**

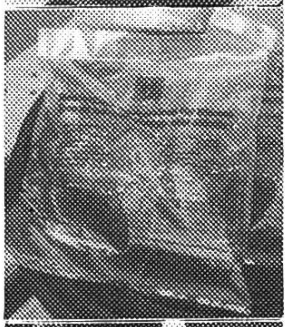

Sachets en platique
Pour un abecquement simple et propre: (sachet dans le cadre de fourrage)
2,5 kg nets **Nouveau**
72/73% de teneur en sucre totale

Prix à partir de l'usine
(retrait)
emballage inclus
Fr. 2.25/kg

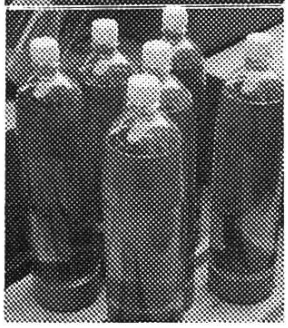

Bouteilles PET
pratiques et éprouvées bien appropriées pour les "Leuenbergerli"
2 kg nets
élimination non poluante
70/71% de teneur en sucre totale

Prix à partir de l'usine
(retrait)
emballage inclus
Fr. 1.90/kg

Pour plusieurs retraits, une facture globale est possible! (prix réduit)

- Prix sur demande pour quantités supérieures
- payable au compte de chèque postaux après réception de la marchandise
- Modifications de prix sous réserve

Prix pour les expéditions
(Cargo Domicil)
Prix mentionnés
+ frais d'expéditions
Les frais de livraison désiré!
(La marchandise vous est directement livrée à domicile)

COMMANDES DIRECTES Tél. 01-432 16 22
ou renvoyer le talon à: Hostettler Sucre spéciale SA, Hohlstrasse 501, 8048 Zürich

☐ Commande ☐ Demande de prix (offre sans engagement)

Nombre

_____ Bidon(s) de 27 kg nets = _____ kg au total

_____ BAG IN BOX de 20 kg nets = _____ kg au total

_____ Sachet(s) de 2,5 kg nets = _____ kg au total

_____ Bouteilles PET de 2 kg nets = _____ kg au total

☐ retrait à l'usine/date: _____

☐ franco domicil/ date: _____

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NP/lieu: _____

Téléphone: B. _____ P: _____

Signature: _____